

L'ESSENTIEL SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIES

OBJECTIFS :

- **Connaître** les notions liées au temps de travail (heures supplémentaires, temps partiel, absences...)
- **Découvrir** les différents modes d'organisation du temps de travail
- **Choisir** l'aménagement du temps de travail le plus avantageux pour son entreprise
- **Adapter** ses pratiques au cadre légal

PROGRAMME :

- Notion de travail effectif et absence
- Annualisation du temps de travail
- Forfait jour
- Recours aux heures supplémentaires
- Durées maximales du travail
- Gestion du temps partiel

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Support documentaires
- Méthode : théorie et cas pratiques

MODALITES D'EVALUATION :

- QCM de validation des connaissances

DUREE : 1 jour



HORAIRES :

9h00 – 12h30

14h00 – 17h30



LIEU :

Cerfrance Gde

5 av de Virecourt

33370 Artigues



PUBLIC VISE :

Dirigeants d'entreprise

Responsables RH

INTERVENANT :

Justine DEVOS

Juriste en Droit Social

Diplômée du Master Droit,

Economie, gestion, mention droit social de l'Université de Lille.

NOMBRE DE

PARTICIPANTS :

6 à 10 personnes

TARIF :

A partir de **187€ HT**

Prise en charge possible
par votre fond de
formation ou votre OPCO
(VIVEA, OCAPIAT...)

DÉLAI D'ACCÈS AUX FORMATIONS : Inscription possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

RESPONSABLE DE STAGE : Antony CARARON, Responsable Pôle Conseil

CONTACT & INSCRIPTION

Sandy SARDIN GOUDIABY

05 57 54 26 29

formationconseil@33.cerfrance.fr

[Formulaire d'inscription](#)